

Antivirus académique : conditions d'utilisation

Le rectorat de Nantes préconise depuis plusieurs années l'utilisation d'un antivirus performant, à la fois en établissements et sur les postes des personnels.

Afin de permettre un déploiement homogène, les licences sont acquises globalement pour l'ensemble des établissements et des personnels.

Depuis la rentrée 2010, un **marché national** a été conclu entre le ministère de l'éducation nationale et la société TrendMicro.

Etendue du contrat de licence

En établissements

Les produits faisant l'objet d'une licence entre TrendMicro et le ministère de l'éducation nationale sont destinés :

- aux services du Rectorat et des Inspections Académiques,
- aux CIO, Greta, CRDP/CDDP,
- aux lycées, collèges, et écoles élémentaires de l'enseignement public.

L'accord de licence a été étendu à l'enseignement privé sous contrat : les établissements qui en dépendent doivent s'adresser à leur organisme de rattachement (DDEC...).

Postes personnels

La licence TrendMicro *Titanium Internet Security* est ouverte aux personnels des établissements et services précités pour une utilisation professionnelle sur leurs postes personnels et [conformément aux modalités d'utilisation](#).

Ce produit ne doit en aucun cas être installé en établissement scolaire.

Assistance

En cas de problème d'installation ou d'utilisation, consulter la **liste des contacts**.

En cas d'infection, commencer par **l'auto-médication**...

M.A.J. le 26/10/2017

Dans cette rubrique

- [Conditions d'utilisation](#)
- [Documentations](#)

Généralités

[Les "malwares"](#)

[Les vecteurs d'infection / la protection](#)

[Le pare-feu](#)

[Liens utiles](#)

Procédures

[Conditions d'utilisation](#)

[Acquisition / installation](#)

[Assistance / contacts](#)
[En cas d'infection...](#)

Postes personnels : TrendMicro Internet Security

[Modalités d'acquisition de licence](#)

Rectorat de Nantes

4, rue de la Houssinière

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Tél. 02 40 37 37 37